

## APPEL A CANDIDATURE POUR LA GERANCE DE LA NOUVELLE CANTINE DE L'HOSAT

L'HOSAT vient de construire sur fonds propres un bâtiment de cinq pièces entièrement destiné pour son restaurant (ou cantine).

L'infrastructure comprend notamment :

- une grande salle (séjour) d'environ 24 m<sup>2</sup> ;
- deux cuisines (une interne et une externe) d'environ 12 m<sup>2</sup> chacune ;
- une terrasse couverte à l'avant du bâtiment ;
- une cour arrière ;
- deux toilettes.

La cantine est équipée entre autre de :

- un (01) réfrigérateur à deux compartiments de 295 litres (état flambant neuf) ;
- un congélateur de 375 litres (état flambant neuf) ;
- une (01) gazinière à trois feux (état flambant neuf) ;
- quatre (04) tables pliables (flambant neuf) ;
- quatre (04) poubelles (flambant neuf) ;
- seize (16) chaises (flambant neuf).

La cantine est destinée prioritairement au personnel et aux usagers (malades, les accompagnateurs, les visiteurs...) de l'HOSAT. Il y est attendu un service continu de restauration de 06h30 à 19h30 au moins. Elle peut fournir également des services connexes comme : vente de boissons diverses, de friandises, des produits GSM...

Cette infrastructure (ainsi équipée) est mise sous gérance libre pour toute personne, groupe de personnes ou microentreprise qui ont des compétences en matière de restauration et de gestion d'un restaurant ou d'une cantine.

Les personnes intéressées peuvent soumissionner au présent appel en déposant un dossier au secrétariat de l'HOSAT, le vendredi 27 mai 2022 à 14 heures au plus tard.

### Condition à remplir :

- être de nationalité béninoise ;
- avoir au moins quatre (4) ans d'expériences en matière de gestion d'un restaurant ;
- être immédiatement disponible ;

- s'engager à verser une caution de garantie de trois cent mille (300.000) CFA remboursable en fin de contrat sous condition ;
- s'engager à verser une redevance mensuelle dont le montant sera convenu de commun accord ;
- avoir fourni un dossier de soumission dans les conditions exigées.

**Le dossier de soumission doit comporter obligatoirement** (pour le gérant, le chef d'équipe, le chef d'entreprise..) :

- une pièce d'identité en cour de validité ;
- l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- un registre de commerce ;
- un curriculum vitae qui montre l'expérience de la personne en matière de restauration ;
- un document portant : « Proposition de plan d'animation du restaurant ».
- une photocopie du diplôme scolaire le plus élevé ;
- un certificat de visite et de contre visite médical qui atteste de ce que la personne est exempte de toute affection contagieuse et apte à faire des cuisines de masse (pour plusieurs personnes) ;
- la liste nominative des associés d'une part et d'autre part du personnel qui va travailler à la cantine (pour chaque personne ajouter la photocopie d'une pièce d'identité).

*NB : Les personnes intéressées par le présent appel à candidature peuvent visiter la cantine de l'HOSAT, les mercredi, jeudi et vendredi de 12 heures à 14 heures jusqu'au 25 mai 2022.*

Fait à Tinré, le 10 mai 2022

